

Prescription des demandes d'allocations - Point de départ (année d'acquisition des droits)				Fait générateur de l'allocation
article code de la défense	Libellé allocation	Fait constituant le point de départ	année d'acquisition des droits	
D. 4123-4	FPM Décès imputable	Décès du militaire	date du décès	décès
	Cas particulier : Ascendants	conditions remplies du droit à pension PMI	année où les conditions sont remplies	
D. 4123-5	FPM Décès imputable RESM	décès du militaire	date du décès	décès
	cas particulier : Ascendants (sauf décès en OPEX)	conditions remplies du droit à pension PMI	année où les conditions sont remplies	
D. 4123-6	FPM- infirmité imputable-réforme			infirmité
	'- allocation principale	arrêté de mise à la retraite ou de réforme définitive	date de l'arrêté de RDC	
	'- complément d'allocation pour enfant	taux d'invalidité d'au moins 40% définitivement fixé	date de la décision d'octroi du tx définitif	
D. 4123-6-1	FPM-Blessure en OPEX	consolidation définitive médicalement attestée	date sur le document attestant la consolidation	infirmité
D. 4123-8	FPM-infirmité imputable-RESM-réforme			infirmité
	'- alloc principale	arrêté de mise à la retraite ou de réforme définitive	date de l'arrêté de RDC	
	'-complément d'allocation pour enfant	taux d'invalidité d'au moins 40% définitivement fixé	date de la décision d'octroi du tx définitif	
D. 4123-10	FPM-Décès-Relation avec le service	Décès du militaire	date du décès	infirmité
R. 4123-24	FPA-Décès imputable RA	Décès du militaire	date du décès	décès
	cas particulier : Ascendants (sauf décès en OPEX)	conditions remplies du droit à pension PMI	année où les conditions sont remplies	
R. 4123-25	FPA-infirmité RA -réforme			infirmité
	'- allocation principale	arrêté de mise à la retraite ou de réforme définitive ou placement en congé du PN	date de l'arrêté de RDC ou de placement en congé du personnel naviguant	
	'- complément d'allocation pour enfant	taux d'invalidité d'au moins 40% définitivement fixé	date de la décision d'octroi du tx définitif	
R. 4123-25-1	FPA-Blessure OPEX	consolidation définitive médicalement attestée	date sur le document attestant la consolidation	infirmité
R. 4123-27	FPA-Décès ou invalidité en relation avec le service	décès ou reconnaissance de l'invalidité	date du décès ou de la reconnaissance de l'invalidité	décès ou invalidité